



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2019-123

PUBLIÉ LE 10 MAI 2019

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-05-06-006 - Arrêté 2019-028 SDSU modifiant composition nominative CTS de la Somme (5 pages)	Page 3
R32-2019-05-06-007 - Arrêté 2019-029 SDSU modifiant composition nominative des formations spécialisées CTS de la Somme (6 pages)	Page 9
R32-2019-05-07-002 - Arrêté 2019-030 SDSU modifiant composition nominative CTS de l'Oise (5 pages)	Page 16
R32-2019-05-07-003 - Arrêté 2019-031 SDSU modifiant la composition des formations spécialisées du CTS de l'Oise (6 pages)	Page 22
R32-2019-05-07-001 - Décision fixant calendrier prévisionnel AAP 2019 ARS MS ET ANNEXE (3 pages)	Page 29

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-05-06-006

Arrêté 2019-028 SDSDU modifiant composition
nominative CTS de la Somme

Arrêté 2019-028 SDSDU modifiant composition nominative CTS de la Somme

**ARRETE N° 2019-028 SDSU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL
TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2017-004 du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme,

Vu les arrêtés n° 2017-020 du 3 mars 2017, n° 2017-043 du 18 octobre 2017, n° 2018-020 du 18 juillet 2018 et n° 2019-015 du 11 mars 2019 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme,

Vu la décision du directeur général par intérim de l'ARS Hauts-de-France du 1^{er} avril 2019 portant délégations de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 – L'arrêté n° 2017-004 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs de services de santé (1°)

- **au collège 1a) représentants des établissements de santé, au titre des représentants de personnes morales gestionnaires de ces établissements :**

Elio MELIS est supprimé de la composition de cette instance.

- **au collège 1h) représentant de l'ordre des médecins :**

Par désignation de la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France :

Le docteur et Béatrice SOTTEAU-VONACHEN est nommée membre suppléant du docteur Dominique MONTPELLIER, en remplacement du docteur Christian FROISSART.

A l'article 5 : collège des représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale (4°)

- **au collège 4a) représentant de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil :**

Par désignation du Préfet de la Somme :

Sabine HOUBRON, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, membre titulaire en remplacement de Gaëtan COUPLET,
Ou sa suppléante Elodie DUPUIS, Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 3 : La directrice de la stratégie et des territoires de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 6 mai 2019

Pour le directeur général par intérim et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence CADO

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE de la SOMME
Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-028 du 06/05/2019

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Danielle PORTAL - Directrice Générale CHU Amiens (FHF)	Siège vacant (nouveau)
2	Siège vacant	Thierry PLANTARD, Directeur Centre Hospitalier d'Albert (FHF)
3	Stéphan DE BUTLER d'ORMOND – Président Directeur Général Groupe Santé Victor Pauchet à Amiens (FHP)	Christian CLAIRE, Directeur de la SA Cardio Urgences Amiens (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Dr Philippe BONELLE - Président CME du Centre Hospitalier de Doullens (FHF)	Dr Michel KFOURY - Président CME du Centre Hospitalier d'Abbeville (FHF)
5	Dr Valérie YON - Présidente CME Centre Hospitalier Philippe Pinel (FHF)	Siège vacant
6	Dr Frédéric LEFEBVRE- Président CME Clinique du Campus (Clinipsy) à Amiens (FHP)	Siège vacant

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Jean-Marie CUMINAL – Président Association Valloires - Amiens (URIOPSS)	Marie-Pierre PATTE – Directrice EHPAD Saint Joseph - Cagny (URIOPSS)
8	Céline GOURLAIN –Directrice EHPAD Vallée de la Luce - Caix (SYNERPA)	Philippe MASSART – Directeur EHPAD Le Parc des vignes à Amiens (SYNERPA)
9	Eric JULLIAN – Directeur EPSOMS 80 - Amiens (FHF)	Fabienne HEULIN-ROBERT – Directrice EPMS - Amiens (FHF)
10	Philippe PERRIER – Directeur général PEP 80 - Amiens (ADPEP80)	Thierry SYBILLIN – Directeur général ARASSOC - Boves (URIOPSS)
11	Bruno BROGNAIS-GEORGET – Directeur général ADAPEI 80 - Boves (NEXEM)	Laurent DEREN – Directeur IEM APF - Amiens (APF France Handicap)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Dr Patricia JEANSON – Association le Mail	Michel GIVERDON – UDAUS 80
13	Jérôme PRIVET – Association COALLIA	Sébastien DETOURNE – Fédération des familles rurales de la Somme
14	Stéphane LECOSSOIS – UFOLEP	Chantal LAROCHE – Association SIEL BLEU

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Yves BACHELET	<i>Siège vacant</i>
16	Dr Lydia BERTRAND	<i>Siège vacant</i>
17	Dr Franck GARATE	<i>Siège vacant</i>

d2) autres professionnels de santé

18	Franck PEREZ - URPS Infirmiers	- Estelle POIGNET – URPS sages-femmes
19	Bruno PIERRE - URPS Masseurs-kinésithérapeutes	<i>Siège vacant</i>
20	Alix TANQUEREL - URPS Pharmaciens	Richard ETIENNE - URPS Chirurgiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine

21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

22	Jean-Jacques PELTIER (Mutualité française Hauts-de-France)	Sylvie LAUMON (Mutualité française Hauts-de-France)
23	Julie MOITIER (G2RS)	Julie ONCLE (GR2S)
24	Pascal BRUANDET, MSP de l'Avre (FEMAS HDF)	Valentin DEREUDER, MSP de l'Avre (FEMAS HDF)

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Giancarlo BAILLET (FNEHAD)	Aymeric BOURBION (FNEHAD)
----	----------------------------	---------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dr Dominique MONTPELLIER – Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Béatrice SOTTEAU-VONACHEN - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) (nouveau)
----	--	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :**a) Représentants des associations agréées**

29	Christine TREPTE – APF France Handicap	Sophie FERNANDES - APF France Handicap
30	Sébastien BIL – UNAFAM	Sylvette CHEVALIER – UNAFAM
31	Yves BILLAUD - AEMTC	Patrick AFCHAIN - AEMTC
32	Anne-Marie SALMON – UDAF 80	Véronique BOULANGER – UDAF 80
33	Gérard DESSEAUX - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
34	Philippe THEO - APAJH	Patrick CARPENTIER – APAJH

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Eric Van STEENKISTE-DELESPIERRE, Association des Aînés du Canton d'Acheux en Amiénois - CDCA de la Somme – PA	Robert GUERLIN, Fédération départementale Générations mouvement « Les Aînés Ruraux - CDCA de la Somme – PA
36	Roger DEaubonne, Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) Retraités Somme CDCA de la Somme – PA	<i>Siège vacant</i>
37	Emmanuel DUCLERCQ, UNAFAM, CDCA de la Somme – PH	Pâquerette BELAID, AFTC Picardie - CDCA de la Somme – PH
38	Ingrid DORDAIN, SATED Hauts-de-France - CDCA de la Somme – PH	Christian FEUILLETTE, Association « avec les autres » - CDCA de la Somme – PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Représentant du Conseil régional**

39	Patricia POUPART - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Marc DEWAELE, Vice-Président du Conseil départemental de la Somme	Isabelle de WAZIERS, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Somme
----	---	---

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Emmanuelle FOURMANOIR - services PMI - Conseil départemental de la Somme	Dr Catherine HUETTE - services PMI - Conseil départemental de la Somme
----	--	--

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	Colette FINET – Maire de Longueau	Nicolas DUMONT – Maire d'Abbeville
45	Annie VERRIER – Adjointe au Maire d'Amiens	Jean-Claude BILLOT – Maire de Ferrières

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil**

46	Sabine HOUBRON - Direction Départementale de la Cohésion Sociale (<i>nouveau</i>)	Elodie DUPUIS - Direction Départementale de la Cohésion Sociale (<i>nouveau</i>)
----	---	--

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	<i>Siège vacant</i>	Jean-Marie WEPPE - CPAM de la Somme
48	<i>Siège vacant</i>	Alain ARNEFAUX – CARSAT

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Professeur Jean-Pierre CANARELLI	<i>Pas de suppléance</i>
50	Florence NORMAND, Fédération nationale de la mutualité française	<i>Pas de suppléance</i>

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-05-06-007

**Arrêté 2019-029 SDSDU modifiant composition
nominative des formations spécialisées CTS de la Somme**

*Arrêté 2019-029 SDSDU modifiant composition nominative des formations spécialisées CTS de la
Somme*

**ARRETE N° 2019-029 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE
DE LA SOMME**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2017-004 SDSDU du 16 janvier 2017 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu les arrêtés n° 2017-020 SDSDU du 3 mars 2017, n° 2017-043 SDSDU du 18 octobre 2017, n° 2018-020 SDSDU du 18 juillet 2018, n° 2019-015 SDSDU du 11 mars 2019 et 2019-028 SDSDU du 6 mai 2019 de l'ARS modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme,

Vu l'arrêté n° 2017-014 SDSDU du 3 mars 2017 de la directrice générale de l'ARS en date du 3 mars 2017 fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu les arrêtés n° 2017-028 SDSDU du 20 juin 2017 et n° 2019-016 du 11 mars 2019 de l'ARS modifiant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu la décision du directeur général par intérim de l'ARS Hauts-de-France du 1^{er} avril 2019 portant délégations de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de la Somme ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté n° 2017-014 SDSDU de la directrice générale de l'ARS susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collègue 2 :

Philippe THEO, membre titulaire ou son suppléant Patrick CARPENTIER.

ARTICLE 2 : L'article 2 de l'arrêté n° n° 2017-014 SDSDU de la directrice générale de l'ARS susvisé fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collègue 1 :

Elio MELIS est supprimé de la composition de cette instance.

Le docteur et Béatrice SOTTEAU-VONACHEN est nommée membre suppléant du docteur Dominique MONTPELLIER, en remplacement du docteur Christian FROISSART.

Au titre du collègue 2 :

Emmanuel DUCLERCQ, membre titulaire ou sa suppléante Pâquerette BELAID,
Anne-Marie SALMON, membre titulaire ou sa suppléante Véronique BOULANGER.

Au titre du collègue 4 :

Gaëtan COUPLET et Sabine HOUBRON sont supprimés de la composition de cette commission.

ARTICLE 3 : L'article 3 de l'arrêté n° n° 2017-014 SDSDU de la directrice générale de l'ARS susvisé fixant la composition de la commission territoriale des usagers est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collègue 2 :

Ingrid DORDAIN, membre titulaire ou son suppléant Christian FEUILLETTE,
Eric Van STEENKISTE-DELESPIERRE, membre titulaire ou son suppléant Robert GUERLIN

Au titre du collègue 4 :

Gaëtan COUPLET et Sabine HOUBRON sont supprimés de la composition de cette commission.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 5 : La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 6 mai 2019

Pour le directeur général par intérim et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence CADO

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME

Composition du bureau

Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-029 du 06/05/2019

- | | | |
|---|---|---------------------------|
| 1 | Président | Pr. Jean-Pierre CANARELLI |
| 2 | Vice-président | Éric JULLIAN |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | Dr Valérie YON |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | Gérard DESSEAUX |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	Dr Philippe BONELLE - Président CME du Centre Hospitalier de Doullens (FHF)	Dr Michel KFOURY - Président CME du Centre Hospitalier d'Abbeville (FHF)
6	Franck PEREZ - URPS Infirmiers	Estelle POIGNET – URPS sages-femmes
7	Dr Lydia BERTRAND	<i>Siège vacant</i>
8	Julie MOITIER (G2RS)	Julie ONCLE (GR2S)

Au titre du collège 2 :

9	Philippe THEO – APAJH (nouveau)	Patrick CARPENTIER – APAJH (nouveau)
---	---------------------------------	--------------------------------------

Au titre du collège 3 :

10	Emmanuelle FOURMANOIR - services PMI - Conseil départemental de la Somme	Dr Catherine HUETTE - services PMI - Conseil départemental de la Somme
----	--	--

Au titre du collège 4 :

11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME
Commission territoriale en santé mentale
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-029 du 06/05/2019

Président : Dr Valérie YON

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Danielle PORTAL - Directrice Générale CHU Amiens (FHF)	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
2	Dr Valérie YON - Présidente CME Centre Hospitalier Philippe Pinel (FHF)	<i>Siège vacant</i>
3	Dr Frédéric LEFEBVRE- Président CME Clinique du Campus (Clinipsy) à Amiens (FHP)	<i>Siège vacant</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

4	Céline GOURLAIN –Directrice EHPAD Vallée de la Luce - Caix (SYNERPA)	Philippe MASSART – Directeur EHPAD Le Parc des vignes à Amiens (SYNERPA)
5	Bruno BROGNAIS-GEORGET – Directeur général ADAPEI 80 - Boves (NEXEM)	Laurent DEREN – Directeur IEM APF - Amiens (APF France Handicap)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

6	Dr Patricia JEANSON – Association le Mail	Michel GIVERDON – UDAUS 80
---	---	----------------------------

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

7	Dr Lydia BERTRAND	<i>Siège vacant</i>
---	-------------------	---------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Julie MOITIER (G2RS)	Julie ONCLE (GR2S)
10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Giancarlo BAILLET (FNEHAD)	Aymeric BOURBION (FNEHAD)
----	----------------------------	---------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Dr Dominique MONTPELLIER – Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Béatrice SOTTEAU-VONACHEN - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) (nouveau)
----	--	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Sébastien BIL – UNAFAM	Sylvette CHEVALIER – UNAFAM
14	Yves BILLAUD - AEMTC	Patrick AFCHAIN - AEMTC
15	Emmanuel DUCLERCQ, UNAFAM, CDCA de la Somme – PH (nouveau)	Pâquerette BELAID, AFTC Picardie - CDCA de la Somme – PH (nouveau)
16	Anne-Marie SALMON – UDAF 80 (nouveau)	Véronique BOULANGER – UDAF 80 (nouveau)

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Emmanuelle FOURMANOIR - services PMI - Conseil départemental de la Somme	Dr Catherine HUETTE - services PMI - Conseil départemental de la Somme
18	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
19	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-029 du 06/05/2019

Président : Gérard DESSEAUX

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Stéphan DE BUTLER d'ORMOND – Président Directeur Général Groupe Santé Victor Pauchet à Amiens (FHP)	Christian CLAIRE, Directeur de la SA Cardio Urgences Amiens (FHP)
2	Franck PEREZ - URPS Infirmiers	Estelle POIGNET – URPS sages-femmes
3	Jean-Jacques PELTIER (Mutualité française Hauts- de-France)	Sylvie LAUMON (Mutualité française Hauts-de-France)

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Christine TREPTE – APF France Handicap	Sophie FERNANDES - APF France Handicap
5	Yves BILLAUD - AEMTC	Patrick AFCHAIN - AEMTC
6	Ingrid DORDAIN, SATED Hauts-de-France - CDCA de la Somme – PH (nouveau)	Christian FEUILLETTE, Association « avec les autres » - CDCA de la Somme – PH (nouveau)
7	Gérard DESSEAUX - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
8	Eric Van STEENKISTE-DELESPIERRE, Association des Aînés du Canton d'Acheux en Amiénois - CDCA de la Somme – PA (nouveau)	Robert GUERLIN, Fédération départementale Génération mouvement « Les Aînés Ruraux - CDCA de la Somme – PA (nouveau)
9	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Colette FINET – Maire de Longueau	Nicolas DUMONT – Maire d'Abbeville
11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
----	-------------------------------	-------------------------------

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-05-07-002

Arrêté 2019-030 SDSU modifiant composition
nominative CTS de l'Oise

Arrêté 2019-030 SDSU modifiant composition nominative CTS de l'Oise

**ARRETE N° 2019-030 SDSU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU
CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2017-001 de la directrice générale de l'ARS en date du 13 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu les arrêtés n° 2017-007, n° 2017-025 et n° 2018-015, n° 2018-022, n° 2018-024 et n° 2018-030 bis de la directrice générale de l'ARS respectivement du 23 janvier 2017, 22 mai 2017, 18 juillet 2018, 11 septembre 2018, 13 septembre 2018 et 6 novembre 2018 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu la décision du directeur général par intérim de l'ARS Hauts-de-France du 1^{er} avril 2019 portant délégations de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1^{er} de l'arrêté du 3 août 2016 susvisé ;

ARRETE

ARTICLE 1 – L'arrêté n° 2017-001 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 2 : le collège des représentants des professionnels et offreurs des services de santé (1°)

- **au collège 1f) représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale, au titre des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

Le docteur Xavier CNOCKAERT, réseau de gérontologie Beauvais, membre titulaire, sur proposition du groupement régional des réseaux de santé (G2RS),

- **au collège 1h) représentant de l'ordre des médecins :**

Par désignation de la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France :

Le docteur Grégory BONDU, membre titulaire, ou son suppléant le docteur Philippe VERON,
En remplacement du docteur Thierry BAUMIER et du docteur Richard CASSE.

ARTICLE 2 – L'arrêté n° 2017-001 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est rectifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au collège 1b), lire « Corine VERTADIER » en lieu et place de « Corinne VERTADIER ».

ARTICLE 3 – La composition consolidée du conseil territorial de santé de l'Oise figure en annexe unique du présent arrêté.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 5 - La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 7 mai 2019

Pour le directeur général par intérim et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence CADO

CONSEIL TERRITORIAL DE L'OISE

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-030 du 07/05/2019

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Président : Jean-Luc HAMIACHE

Vice-Président : Fabien DEWAELE

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Liz Alejandra MAROTE - Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT (FEHAP)	Christelle DUMONT - Directrice CRF Chaumont en Vexin (FEHAP)
2	Brigitte DUVAL - Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne-Noyon (FHF)	Stéphan MARTINO - Directeur CHI Clermont de l'Oise (FHF)
3	Fabien DEWAELE - Directeur - Clinique du Parc Saint Lazare (FHP)	Vincent VESSELLE - Directeur Polyclinique St Côme (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Bruno TOURNAIRE BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise(FHF)	Odile FARALDI - Président CME Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne Noyon (FHF)
5	Thierry RAMAHERISON - Président CME CH de Beauvais (FHF)	Emmanuelle MAUS - Président CME (FEHAP)
6	Delphine CAPRONNIER - Président CME institut médical de Breteuil (FHP)	Christian TROIVAUX - Président CME Polyclinique St Côme (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui oeuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui oeuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Jean-Luc HAMIACHE - Directeur Général La Compassion (FEHAP)	Muriel BLOUIN-VINET - Directrice Générale Adjointe La Compassion (FEHAP)
8	Corine VERTADIER - Directrice Foyer d'Accueil médicalisé Bailleul sur Thérain (APAJH)	Brigitte BECQ - Directrice SESSD et SEM Creil et Compiègne (APF France Handicap)
9	<i>Siège vacant</i>	Christophe HOUDET - Directeur ADMR Jaux (ADMR)
10	Patricia HORTA - Directrice générale ADAPEI de l'OISE (NEXEM)	Joël SAUDREAU - Directeur Général Le clos du nid de l'Oise (LE CLOS DU NID)
11	Hubert DERCHE - Directeur maison de retraite Liancourt (FHF)	Hélène SIMON PREVOST - Directrice Hygie santé (HYGIE SANTE)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Alexis DERACHE - Association Entr'Aide Samu Social Oise	Audrey WILLERVAL - Groupe Associatif SIEL BLEU
13	Xavier FOURNIVAL - SATO PICARDIE	<i>Siège vacant</i>
14	Eric NICAISE - COALLIA	Bernard PINSON - Mutualité Française Hauts de France

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Christophe GRIMAUX	-	<i>Siège vacant</i>
16	Dr Françoise COURTALHAC		<i>Siège vacant</i>
17	Dr José CUCHEVAL		<i>Siège vacant</i>

d2) autres professionnels de santé

18	Marie-Odile GUILLON - URPS Infirmiers	-	<i>Siège vacant</i>
19	Odile OUDET - URPS masseurs Kinésithérapeutes	Anne-Christine DUPONT - URPS Orthophonistes	
20	Bertrand GILBERGUE - URPS Pharmaciens	Dr Jean-Paul COPPI - URPS Chirurgiens-dentistes	

e) Représentant des internes en médecine

21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	
----	---------------------	---------------------	--

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

22	Dr Pierre FORTANE - MSP Herminie (FPMPs)	Dr Vanessa FORTANE - MSP Herminie (FPMPs)	
23	Dr Xavier CNOCKAERT – réseau de gérontologie Beauvais (G2RS) (<i>nouveau</i>)	Laure MEYER - Réseau Bien Veillir chez Soi (G2RS)	
24	Dominique MAGNARD - Réseau soins continus Compiègne (G2RS)	<i>Siège vacant</i>	

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	
----	---------------------	---------------------	--

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	
----	---------------------	---------------------	--

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Aymeric BOURBION (FNEHAD)	<i>Siège vacant</i>	
----	---------------------------	---------------------	--

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dr Grégory BONDU - Trésorier - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France (<i>nouveau</i>)	Dr Philippe VERON - Conseiller - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France (<i>nouveau</i>)	
----	---	---	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :**a) Représentants des associations agréées**

29	Claudine KARINTHI - UNAFAM de l'Oise	Elisabeth RAZAFINDRANALY - UNAFAM de l'Oise	
30	<i>Siège vacant</i>	Gilles GAILLARD - La Ligue Contre le Cancer	
31	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	Casimir SZEPIZDYN - UFC Que Choisir de l'Oise	
32	Christiane FELLER - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Marie-Pierre BERGERET - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	
33	Mireille PORAS - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI	
34	Emmanuelle GUILLAUME - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL	

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Roland FONTAINE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA	Régis QUINTARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise - PA
36	Annie RIVIERE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA	Gérard CHATIN - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA
37	Joël LETICHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PH	Brigitte LETICHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PH
38	Pierre MICHELINO - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise - PH	Louis PERRIER - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Représentant du Conseil régional**

39	Chanez HERBANNE - Conseillère Régionale Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Anne FUMERY	Sophie LEVESQUE
----	-------------	-----------------

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Dr Annabelle LEROY-DEROME	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	---------------------

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	Roger MENN - Maire de Liancourt	Alain BOUCHER - Maire de Monchy-Saint-Eloi
45	Annick LEFEBVRE - Maire de Rivecourt	Catherine SABBAGH - Maire de Froissy

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil**

46	Ghyslain CHATEL - Préfecture de l'Oise - Sous-Préfet de Compiègne	Marianne-Frédérique PUSSIAU - Préfecture de l'Oise - Sous-Préfète de Clermont
----	---	---

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	Pierre COURTOIS - CPAM de l'Oise	Benoît MERCIER - CPAM de l'Oise
48	Marc SALINGUE - CARSAT	DEPIERRE Danièle - MSA de Picardie

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	André COLLAS - Mutualité Française Hauts de France	<i>Pas de suppléance</i>
50	<i>Siège vacant</i>	<i>Pas de suppléance</i>

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-05-07-003

Arrêté 2019-031 SDSU modifiant la composition des
formations spécialisées du CTS de l'Oise

Arrêté 2019-031 SDSU modifiant la composition des formations spécialisées du CTS de l'Oise

ARRETE N° 2019-031 SDSU
MODIFIANT LA COMPOSITION DES FORMATIONS SPECIALISEES
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 03 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé,

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2017-001 de la directrice générale de l'ARS en date du 13 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu les arrêtés n° 2017-007, n° 2017-025, n° 2018-015, n° 2018-022, n° 2018-024, n° 2018-030 bis, n° 2019-004 et n° 2019-030 de la directrice générale de l'ARS respectivement du 23 janvier 2017, 22 mai 2017, 18 juillet 2018, 11 septembre 2018, 13 septembre 2018, 6 novembre 2018, 7 janvier 2019 et 7 mai 2019 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu l'arrêté n° 2017-015 de la directrice générale de l'ARS en date du 3 mars 2017 fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu l'arrêté n° 2018-026 de la directrice générale de l'ARS en date du 12 octobre 2018 modifiant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu la décision du directeur général par intérim de l'ARS Hauts-de-France du 1^{er} avril 2019 portant délégations de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Oise ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 2 de l'arrêté n° 2017-015 SDSU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

1h - Le docteur Grégory BONDU, membre titulaire, ou son suppléant le docteur Philippe VERON,
En remplacement du docteur Thierry BAUMIER et du docteur Richard CASSE.

ARTICLE 3 : L'article 3 de l'arrêté n° 2017-015 SDSDU de la directrice générale de l'ARS susvisé fixant la composition de la commission territoriale des usagers est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

Laure MEYER est supprimée de la composition de cette commission.

Au titre du collège 2 :

Gilles GAILLARD est supprimé de la composition de cette commission.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 5 : La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 7 mai 2019

Pour le directeur général par intérim et par délégation,
la directrice de la stratégie et des territoires



Laurence CADO

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L'OISE
Composition du bureau
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-031 du 7 mai 2019

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| 1 | Président | Jean-Luc HAMIACHE |
| 2 | Vice-président | Fabien DEWAELE |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | Bruno TOURNAIRE BACCHINI |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | Corine VERTADIER |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

- | | | |
|---|--|---|
| 5 | Dr Pierre FORTANE - MSP Herminie (FPMPS) | Dr Vanessa FORTANE - MSP Herminie (FPMPS) |
|---|--|---|

Au titre du collège 2 :

- | | | |
|---|---------------------------------|---|
| 6 | Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise | Casimir SZEPIZDYN - UFC Que Choisir de l'Oise |
|---|---------------------------------|---|

Au titre du collège 3 :

- | | | |
|---|-------------------------------------|---|
| 7 | Anne FUMERY – Conseil Départemental | Sophie LEVESQUE - Conseil Départemental |
|---|-------------------------------------|---|

Au titre du collège 4 :

- | | | |
|---|------------------------|------------------------------------|
| 8 | Marc SALINGUE - CARSAT | DEPIERRE Danièle - MSA de Picardie |
|---|------------------------|------------------------------------|

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L'OISE
Commission territoriale en santé mentale
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-031 du 7 mai 2019

Président : Bruno TOURNAIRE BACCHINI

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Bruno TOURNAIRE BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise(FHF)	Odile FARALDI - Président CME Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne Noyon (FHF)
---	--	--

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui oeuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui oeuvrent en faveur des personnes handicapées

2	Jean-Luc HAMIACHE - Directeur Général La Compassion (FEHAP)	Muriel BLOUIN-VINET - Directrice Générale Adjointe La Compassion (FEHAP)
3	Patricia HORTA - Directrice générale ADAPEI de l'OISE (FEGAPEI SYNEAS)	Joël SAUDREAU - Directeur Général Le clos du nid de l'Oise (LE CLOS DU NID)
4	Hubert DERCHE - Directeur maison de retraite Liancourt (FHF)	Hélène SIMON PREVOST - Directrice Hygie santé (HYGIE SANTE)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Eric NICAISE - COALLIA	Bernard PINSON - Mutualité Française Hauts de France
---	------------------------	--

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

6	Dr Christophe GRIMAUX	-
7	Odile OUDET - URPS masseurs Kinésithérapeutes	Anne-Christine DUPONT - URPS Orthophonistes

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Aymeric BOURBION (FNEHAD)	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	---------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Dr Grégory BONDU - Trésorier - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France (nouveau)	Dr Philippe VERON - Conseiller - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France (nouveau)
----	--	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Claudine KARINTHI - UNAFAM de l'Oise	Elisabeth RAZAFINDRANALY - UNAFAM de l'Oise
14	Christiane FELLER - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Marie-Pierre BERGERET - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
15	Mireille PORAS - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI
16	Emmanuelle GUILLAUME - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Dr Annabelle LEROY-DEROME	<i>Siège vacant</i>
18	Roger MENN - Maire de Liancourt	Alain BOUCHER - Maire de Monchy-Saint-Eloi
19	Annick LEFEBVRE - Maire de Rivecourt	Catherine SABBAGH - Maire de Froissy

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	Pierre COURTOIS - CPAM de l'Oise	Benoît MERCIER - CPAM de l'Oise
21	Marc SALINGUE - CARSAT	DEPIERRE Danièle - MSA de Picardie

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L'OISE
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2019-031 du 7 mai 2019

Président : Corine VERTADIER

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Corine VERTADIER - Directrice Foyer d'Accueil médicalisé Bailleul sur Thérain (APAJH)	Brigitte BECQ - Directrice SESSD et SEM Creil et Compiègne (APF France Handicap)
2	Xavier FOURNIVAL - SATO PICARDIE	<i>Siège vacant</i>
3	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
5	Christiane FELLER - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Marie-Pierre BERGERET - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
6	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	Casimir SZEPIZDYN - UFC Que Choisir de l'Oise
7	Roland FONTAINE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA	Régis QUINTARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA
8	Annie RIVIERE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA	Gérard CHATIN - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PA
9	Joël LETICHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PH	Brigitte LETICHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Anne FUMERY - Conseil Départemental	Sophie LEVESQUE - Conseil Départemental
11	Annick LEFEBVRE - Maire de Rivecourt	Catherine SABBAGH - Maire de Froissy

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Pierre COURTOIS - CPAM de l'Oise	Benoît MERCIER - CPAM de l'Oise
----	----------------------------------	---------------------------------

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-05-07-001

Décision fixant calendrier prévisionnel AAP 2019 ARS MS
ET ANNEXE



Décision fixant le calendrier prévisionnel pour l'année 2019 des appels à projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Hauts-de-France

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM DE L'ARS HAUTS-DE-FRANCE

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L312-1, L313-1 à L313-9, R 313-1 à R 313-10 et D 312-8 à D 312-10

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé et les Unions Régionales de Professionnels de Santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des Unions Régionales de Professionnels de Santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé de la Région Hauts-de-France 2018-2028 ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général par intérim de l'ARS Hauts-de-France du 1er avril 2019 portant délégations de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

DECIDE

Article 1 : Le calendrier prévisionnel des appels à projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Hauts-de-France est fixé pour l'année 2019 tel qu'il figure en annexe de la présente décision.

Article 2 : Ce calendrier a un caractère indicatif. Il peut être révisé en cours d'année en cas de modification substantielle. Il pourra être consulté sur le site internet de l'ARS Hauts-de-France : <http://www.ars.hauts-de-france.sante.fr/>

F01

Article 3 : Les personnes morales gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux et des lieux de vie et d'accueil peuvent faire connaître leurs observations sur ce calendrier dans les deux mois qui suivent sa publication.

Article 4 : La présente décision pourra faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Article 5 : La directrice de la prévention et de la promotion de la santé de l'ARS Hauts-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **07 MAI 2019**

Pour le directeur général par intérim de
l'ARS Hauts-de-France et par délégation,
La directrice de la prévention et de la
promotion de la santé,



Sylviane STRYNCKX

ANNEXE

**Calendrier prévisionnel pour l'année 2019 des appels à projets médico-sociaux
relevant de la compétence exclusive de l'ARS Hauts-de-France**

Création ou extension de places d'Appartements de Coordination Thérapeutique	
Territoire concerné	Métropole-Flandres
Population ciblée	Personnes en Difficultés Spécifiques
Publication prévisionnelle de l'avis d'appel à projets	second semestre 2019
Autorisation prévisionnelle	1 ^{er} trimestre 2020

Création ou extension de places de Lits Halte Soins Santé	
Territoire concerné	Hainaut
Population ciblée	Personnes en Difficultés Spécifiques
Publication prévisionnelle de l'avis d'appel à projets	second semestre 2019
Autorisation prévisionnelle	1 ^{er} trimestre 2020

Création ou extension de places de Lits Halte Soins Santé	
Territoire concerné	Pas-de-Calais
Population ciblée	Personnes en Difficultés Spécifiques
Publication prévisionnelle de l'avis d'appel à projets	second semestre 2019
Autorisation prévisionnelle	1 ^{er} trimestre 2020